



**COMPTE RENDU
CONSEIL DE QUARTIER CENTRE
SEANCE DU 08 JUIN 2017**

Etaient Présents :

Collège élus : Thierry ATLAN, Roselyne CHARLES ELIE NELSON, Karine BETTAYEB,
Représentant de la GUP : Pierre STOUVENEL.

Collège des habitants : Patrick BRUNET, Mylène DI BASTISTA, Claudine PHILIPPE, Esther LUBUYA MUNYA, Ophélie PHILIPPE,

Collège des acteurs sociaux économiques : Philippe BOURIACHI, Corinne DIONY, Marthe EIT, Jacques FORTIER-DURAND, Emmanuelle GUENZI, Annick MORIN, Geneviève NASICA-BAUX, Mickaël RANDOT,

Administration : Lucie PLANTADE, Annie PREDAL, Vincent REBERIOUX,

Etaient Excusés (es) : Maria de Jésus GONCALVES, Eddy JOURDE, Catherine MUNROOP, Annick MORIN, Jocelyne PIERRE, Denis REYNAUD,

Etait invitée : Madame Catherine GAUTHIER, Directrice Adjointe des services en charge des affaires sociales, santé et de la petite enfance

Monsieur Thierry ATLAN remercie les conseillers de quartier de leur présence et excuse les absents.

Il fait part d'un changement au sein du conseil de quartier, Madame Roselyne CHARLES ELIE NELSON remplace Madame Maribel AVILES CORONA, qui suite au décès de Monsieur Pascal PERRIER (Maire Adjoint), a pris la délégation affaires sociales/petite enfance.

Il donne lecture de l'ordre du jour :

- Approbation du dernier compte rendu du Conseil de quartier,
- Réponses aux questions posées,
- Point sur les travaux et aménagements,
- Budget du Conseil de quartier
- Guichet unique,
- Marché des terrasses
- Agenda 21
- Questions diverses

Il soumet ensuite pour approbation, le dernier compte rendu du conseil de quartier. Aucune remarque n'est formulée, il est approuvé à l'unanimité.

I - REPONSES AUX QUESTIONS POSEES

Monsieur Thierry ATLAN indique que lors du premier conseil de quartier un certain nombre de questions avait été posé. Les réponses ont été en partie apportées.

II. POINT SUR LES TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

- o **Immeuble ZACKELLY** : la démolition de l'immeuble a commencé. Elle se passe bien, les riverains n'ont formulé aucun retour. Le permis de construire a été déposé. A noter qu'une maison de santé est prévue en bas de l'immeuble.

Madame Catherine GAUTHIER : la volonté municipale est de soutenir un projet d'une maison de santé sur ce site. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre les professionnels de la santé, les élus et Office Santé du Val de Marne. Ce dernier travaille avec la ville depuis un an et demi. Après identification des différents lieux d'implantation avec la Ville et Valophis, c'est le site « Zackelly » qui est apparu le plus pertinent en termes d'attractivité. Les professionnels de la santé prennent connaissance du projet et font savoir s'ils souhaitent s'installer sur la ville d'Orly. Médecin généraliste, podologue, kinésithérapeute, infirmier, psychomotricienne et psychologue sont potentiellement prévus à ce jour.

La superficie du lieu est de 400 mètres carrés en rez de chaussée. L'accès à la maison de santé se fera des deux côtés (avenue des Martyrs de Châteaubriant et rue Pierre Corneille).

Un certain nombre de réunions a été mené avec la Ville, les partenaires de la santé, et l'ARS (Agence Régionale de la Santé). Les travaux débiteront en février 2018. La livraison est prévue au 3ème trimestre 2019. D'autres locaux commerciaux s'installeront également sur ce site (boucher, cordonnier, auto-école et la Caisse d'Epargne) et prioritairement les commerces actuels de la Pierre au Prêtre.

Monsieur Pierre STOUVENEL demande s'il est possible qu'un radiologue s'y installe.

Réponse : en terme de pertinence cela n'a pas aujourd'hui d'intérêt car il y a un cabinet sur Villeneuve Le Roi et au Centre commercial Belle épine. Les professionnels ne viendront pas s'installer dans ce contexte.

Madame Jocelyne PIERRE pense que cela va faire double emploi avec le centre médical Edmond Rostand.

Madame Catherine GAUTHIER répond qu'en termes de professionnels de santé c'est un bénéfice pour la Ville. Aujourd'hui Orly Ville déficitaire en matière de médecins.

- o **Construction Noyer-Grenot** (en face de la Source) : le permis de construire a été transféré à I3F (bailleur social) et un permis de construire modificatif qui entérine le changement de typologie de logements vient d'être délivré. Il s'agit de logements sociaux financés en PLS (prêt locatif social). Le nombre de logements (20) restent identiques avec 28 places de stationnement.

III. Budget Conseil de quartiers

Chaque année un budget est alloué pour le fonctionnement des conseils de quartiers. Pour l'année 2017, le budget se répartit comme suit :

	Budget 2017	Engagements réalisés		Disponible au 29 mai 2017
Prestations de service	5 980,00	Fête des voisins (animation maquillage) Fête de l'école R. Rolland B (animation origami) Distribution flyer quartiers centre pour la fête des voisins	500,00 240,00 288,00	4 952,00
Budget alimentaire	873,00	Fête des voisins	200,00	673,00
Autres fournitures	500,00	Fête accueils de loisirs	250,00	250,00
	7 353,00		1 478,00	5 875,00

Monsieur Thierry ATLAN rappelle que ce budget sert également pour l'organisation des différentes fêtes de quartiers (fête des voisins, fête de fin d'année...).

IV – Guichet unique

Une information est donnée pour expliquer ce qu'est le guichet unique.

Madame Catherine GAUTHIER indique que ce projet s'inscrit dans la modernisation de l'accueil du public. Le guichet unique va permettre un maximum de démarches administratives en un seul lieu et un meilleur service rendu à l'utilisateur (Etat civil, urbanisme, portail famille etc.). Sa mise en œuvre sera opérationnelle dès le lundi 4 septembre. Durant les congés d'été les travaux d'aménagement des locaux vont être réalisés dans le hall du centre administratif. Pendant toute la durée des travaux, le portail famille sera installé au 2^{ème} étage. Le guichet unique sera composé de 5 guichets, d'un espace de travail permettant de traiter les dossiers en dehors des heures d'ouverture au public, de bornes informatiques.

Monsieur Pierre STOUVENEL souligne que selon les personnes qui reçoivent les usagers, le temps d'attente n'est pas le même.

Réponse : le lieu d'accueil va être doté d'un équipement (logiciel) permettant de gérer l'ensemble du flux. Cela dépend également de la nature de la demande.

Monsieur Thierry ATLAN demande ce que le guichet unique va apporter aux usagers et si l'on a des retours d'expériences.

Réponse : regroupement de plusieurs activités sur un même lieu. 17 personnes vont travailler au guichet unique. Cela va créer une polyvalence des agents. L'objectif étant de faire un maximum de démarches dans un seul guichet avec le moins d'attente possible, harmoniser les pratiques en matière d'accueil.

Par ailleurs, les administrés bénéficieront de 3 bornes informatiques pour leur permettre de faire des recherches et des démarches en ligne. Le travail en commun des agents, va permettre de travailler en transversalité. L'ensemble du personnel sera à disposition de l'utilisateur et le guidera dans ses démarches. En ce qui concerne les retours d'expériences plusieurs rencontres se sont déroulées sur d'autres villes de même strate ayant mis en place ce type de dispositif. Il a fallu prendre en compte :

- l'accompagnement et la formation
- l'organisation du travail et garantir la continuité du service
- faire adhérer au projet le personnel déjà en poste sur l'accueil et être partie prenante

Un gros travail en matière de ressources humaines a été réalisé.

Monsieur Thierry ATLAN demande quels sont les horaires pour le guichet unique ?

Réponse : En 2013 une étude sur l'accueil physique ou téléphonique des administrés a permis d'extraire des chiffres par direction. Des dominantes sont ressorties de cette étude. A partir de cette enquête, plusieurs hypothèses d'horaire d'ouverture au public ont été proposées aux élus. En septembre 2017, les horaires seront les suivants :

Ouverture pour le public à 8h45 jusqu'à 12h30,

Réouverture à 14h00 et fermeture à 17h30.

Un bilan sera réalisé au bout d'un an de fonctionnement. Les horaires pourront être réajustés si besoin.

Fermeture complète du centre administratif le jeudi matin.

Madame Claudine PHILIPPE demande ce que deviennent les bureaux libérés.

Réponse : l'administration va réfléchir comment réorganiser les espaces.

Madame Karine BETTAYEB ajoute que des rendez-vous spécifiques pourront être pris dans les bureaux situés en étage.

Monsieur Pierre STOUVENEL : pour les cartes d'identité, il est nécessaire de prendre deux rendez-vous.

Réponse : à partir du 10 juin possibilité de prendre rendez-vous sur internet pour les cartes d'identité et passeport.

Madame Roselyne CHARLE ELIE NELSON indique que la mise en place du guichet unique va éviter d'avoir à prendre plusieurs rendez-vous pour une même demande.

Madame Geneviève NAZICA-BAUX demande pourquoi une fermeture le jeudi matin ?

Réponse : cela permet aux agents de traiter leurs dossiers en amont sans accueil du public.

C'est une pratique courante dans les collectivités.

Monsieur Philippe BOURIACHI : quel est le ressenti du personnel administratif ? Combien de temps de formation a-t-il eu ? Les activités ne sont pas les mêmes pour tous. Certains corps de métier demandent plus de temps pour pouvoir acquérir une poly-compétence.

Réponse : certains agents étaient déjà montés en compétence avec le portail famille (volet enfance et volet social). Sur l'aspect formation, depuis septembre 2016 les agents ont suivi trois formations (les fondamentaux de l'accueil, la gestion de conflits). Début 2017, ils ont été formés en fonction des activités. Chaque agent est en immersion dans un autre domaine que celui qu'il maîtrise déjà. Les agents auront trois compétences particulières sur lesquelles ils pourront intervenir.

V. Le marché des terrasses (intérieur)

Désormais le marché des Hautes Bornes se tient totalement en extérieur. Cela donne une image beaucoup plus vivante du marché et un flux supplémentaire pour les commerçants qui sont plus visibles.

Les locaux couverts, dans lesquels de moins en moins de commerçants étaient installés, posaient des problèmes de gestion et d'hygiène. Ces mêmes locaux actuellement libres vont être repris pour l'installation d'une RESSOURCERIE pilotée par la RIVED (Régie d'exploitation et de valorisation des déchets).

Madame Claudine PHILIPPE confirme que cela ressemble beaucoup plus à un marché.

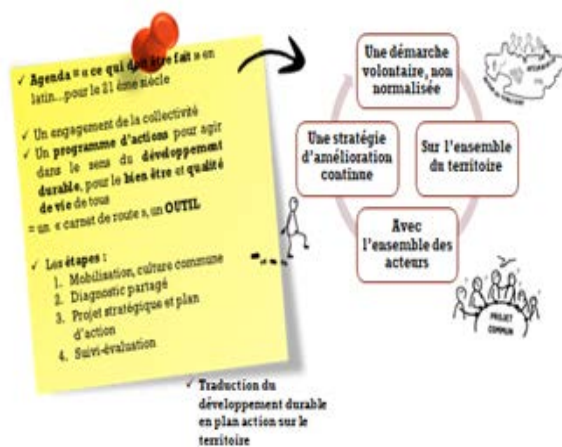
Monsieur Philippe BOURIACHI reconnaît qu'il y avait une réelle désertion du marché. Il se demande pourquoi un marché qui auparavant était rempli de monde, se soit retrouvé ainsi déserté. Le fait qu'il soit en extérieur va-t-il le redynamiser ?

VI. Agenda 21

Tout le monde peut être acteur du développement durable à titre individuel ou collectif.

La Ville s'inscrit dans la mise en place d'un Agenda 21 local. Le projet est actuellement à la phase du diagnostic partagé. Il s'agit de faire le point sur l'existant, étape essentielle pour bâtir ensuite un programme d'actions. Des ateliers ont été menés avec le personnel municipal, les instances participatives (conseil de quartiers, conseil d'enfants), les partenaires institutionnels et associatifs. Un questionnaire a également été distribué aux Orlysiens pour recueillir leur avis.

Un Agenda 21 à Orly ?



Monsieur Mickael RANDOT : c'est à la mairie de porter ce type de projet, notamment en matière de chauffage, d'économie d'eau, panneaux solaires, prises électriques dans les parkings. Quand est-il à Orly pour engager les constructeurs dans cette démarche ?

Réponse : toute construction nouvelle à Orly est aujourd'hui labellisée HQE (Haute Qualité Environnementale).

Madame Geneviève NASICA-BAUX : y a-t-il des voitures électriques à Orly ?

Réponse : oui la Ville dispose de véhicules électriques dans le parc automobile municipal.

Monsieur Philippe BOURIACHI : on ne peut que se féliciter et souhaiter toute la réussite possible à la mise en place de cet agenda 21.

Il demande également que les ateliers agenda 21 puissent se faire en dehors des horaires de travail afin que les personnes puissent y participer.

Il rappelle que lors des réunions du projet « les roses » il a été demandé la mise en place de panneaux solaires, toiture végétalisée, récupération des eaux de pluie pour créer un 3ème réseau et prises électriques dans les parkings. Il se félicite qu'aujourd'hui on avance sur ce point. Ce sont toutes ces actions qui mises bout à bout feront que l'on progressera dans ce domaine environnemental. Eduquer les enfants permettra par la suite d'avoir une continuité.

VII. Fête des voisins

Cette année la fête des voisins s'est déroulée au Club House sur le site de la piscine. L'endroit est agréable mais peu visible pour inciter les personnes à y participer.

Madame Corinne DIONY explique que la fête des voisins du secteur centre est organisée depuis 3 ans avec un changement de site chaque année.

La première année, elle s'est déroulée au square Alfred de Musset, la deuxième année au Parc du centre administratif, et la 3^{ème} sur le site de la piscine. La fête des voisins est un moment convivial, qui favorise le vivre ensemble.

Elle remercie toutes les personnes présentes sur la fête et pense que pour l'an prochain il serait pertinent de faire appel aux associations locales. La communication autour du sujet devra également être travaillée.

Monsieur Thierry ATLAN souligne que la fête des voisins est en grande partie prise en charge par les habitants du quartier. Il remercie **Madame Corinne DIONY** de son investissement pour l'organisation de cet évènement.

VIII. Question conseillers – public

- o **Madame Annick MORIN** signale que trois panneaux d'affichage ont été retirés. Elle demande pourquoi ? Vont-ils être remplacés ? Il n'y a plus de panneaux sur le quartier.

Réponse : la Ville a refait sa signalétique, la loi impose un affichage public et associatif. Les normes réglementaires d'affichage sont respectées.

Monsieur Jacques FORTIER-DURAND signale un problème de balayeuse. Il semblerait qu'elle ne passe jamais avenue de la Paix.

Réponse : sur Orly il y a 36 kms de voirie pour 400 agents.

- o **Madame Ophélie PHILIPPE** demande la possibilité d'avoir une journée pour nettoyer la Ville.

Réponse : cette journée « Nettoyons la nature » est prévue à la date du dimanche 15

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »
(Rapport Brundtland, 1987)

Il s'agit de concilier développement économique et progrès social, tout en préservant notre environnement.



- octobre 2017.
- **Monsieur Philippe BOURIACHI** demande où en est le projet fresque ?
Monsieur Thierry ATLAN pour le moment le projet n'est plus d'actualité, mais il n'est pas abandonné. Le mur sur lequel devait être réalisé la fresque va être équipé d'une signalétique pour le gymnase. Il convient de rechercher un autre mur pour la fresque.
Monsieur Philippe BOURIACHI demande le devenir des TAP (temps activités périscolaire). Il est laissé aux communes la liberté de repasser ou pas à la semaine scolaire de 4 jours. Les enfants sont fatigués et il serait souhaitable de repasser à la semaine de 4 jours.
En ce qui concerne les fêtes de la ville, la fréquentation a été moins importante que les années précédentes. Lorsque les associations sont exclues cela a forcément une incidence.
Il souhaite avoir le coût d'Orly en fête.
 - **Madame Corine DIONY** souligne la reprise des rodéos sauvages avec les beaux jours. C'est un problème car souvent ils frôlent les piétons. De plus cela génère des nuisances sonores. Elle indique également un problème de stationnement rue du Verger à l'entrée du parking. Cela recommence malgré la mise en place du panneau d'interdiction de stationner.
Réponse : sur la question des rodéos sauvages, la police entreprend des actions sur ce sujet. Pour le stationnement abusif, elle se déplace là où elle a des renseignements, demande les papiers et enlève le véhicule. Il faut aussi, sans faire de délation, aider la police sur ce type de comportement.
 - **Madame Claudine PHILIPPE** demande si au niveau du pigeonnier, il est possible de mettre des massifs de fleurs sur les côtés afin d'éviter que les gens donnent à manger aux pigeons.
 - **Monsieur Serge ROUGERIE** signale également un problème de stationnement rue Edmond Rostand avec la réalisation d'un nouveau bateau alors qu'il n'y a pas de garage en face.
Réponse : effectivement il y a un nouveau bateau posé par la ville. **Monsieur Thierry ATLAN** va se renseigner pour en connaître les raisons.
 - **Stationnement rue du Noyer Grenot** : certaines personnes stationnent alors qu'ils ne louent pas leur place de parking. Il n'y a même pas un panneau empêchant le stationnement abusif.
Réponse : la gestion des parkings est très complexe. Valophis a été informé sur cette question.

Fin séance 22 heures.

PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER
Le Jeudi 09 novembre 2017
A 20h00 au Centre Social Andrée Chédid